



LOUVIGNÉ

Bulletin municipal n° 62

Retrouvez-nous sur www.louvigne.fr & sur [IntraMuros](#)

Juillet 2025



SOMMAIRE

Editorial,	3
par Mme Christine DUBOIS, Maire	
Etat civil	4
La Commune	5
Aménagement & Développement économique	
Vie scolaire & Jeunesse	
Bâtiments & Cadre de vie	
Accueil périscolaire	
Liste des assistantes maternelles	
Inauguration skatepark	
CCAS	
Tarifs Salle de « La Aula »	
Nouveaux arrivants	
Finances	
Conseil Municipal des Jeunes	
Fêtes de Quartiers	
Artisans	
Argent de poche	
Intercommunalité	22
ADMR	
Le Conservatoire musique et danse	
Comité de Jumelage	
CTG (Convention Territoriale Globale)	
Les associations de la commune	26
. Liste des associations	
. Don du sang	
. APE	
. AFN et autres conflits	
. La Troupe du P'tit Patelin	
. Club de l'amitié	
. Les Mardinettes	
. La MAM	
. Dynamic Gym Louvigné	
. Football Club Soulgé/Louvigné	
. Comité d'animation	
. Randonnées	
Information pratiques	36
Liste des commerçants et artisans	38
Carnet d'adresses	39
Calendrier	40

Correspondants de presse :

Pour vos manifestations
Ouest France :
Chantal LEFORT 06 70 71 38 69

Courrier de la Mayenne :
André PAVAGEAU 09 62 52 16 84

Rétrospective en images



Accueil de nos nouveaux arrivants
23/05/2025



Déplacement à Babenhausen
29/05/2025



Fête communale
14/06/2025



Vide grenier
22/06/2025



Inauguration du skate-park
04/07/2025

LOUVIGNE, semestriel
Edité par la commune de LOUVIGNE
Directeur de publication : Christine DUBOIS, Maire
Comité de rédaction : commission Communication : Jean-Paul PINEAU, Marie-Jo HOREL, Marie-Thérèse CHAUVEAU-BOULVRAIS, Philippe RUALT, Karine DERRIEN, Virginie MARSOLIER-BIELA,
Photos / illustrations et mise en page : Virginie MARSOLIER-BIELA, Sylvain LELOUP
Imprimerie ACAT LAVAL



*

LE MOT DU MAIRE

Le 4 juillet dernier, j'ai eu plaisir à vous retrouver nombreux pour l'inauguration du skate-park en présence de Ronan LEAUSTIC, secrétaire général de la Préfecture et sous-préfet de Laval. Ce projet ouvert depuis fin 2020 a fini par voir le jour en décembre 2024, ce délai peut paraître long mais nous souhaitons être certains du plan de financement.

Malgré un contexte politique national incertain, le travail ne s'arrête pas, l'équipe municipale reste mobilisée pour préparer les travaux à venir : l'aménagement du plateau de sécurité en entrée de bourg pour limiter la vitesse et améliorer la visibilité, l'étude sur la démolition des préfabriqués de l'école et leur remplacement.

Dans notre fonction d'élus, la proximité avec nos concitoyens doit rester le leitmotiv de notre action. Au fil des échanges, un point commun est ressorti : le mécontentement face à l'incivisme de certains, qui ne respectent ni la vitesse, ni la tranquillité du voisinage, et qui oublient de ramasser les déjections de leur animal de compagnie. Bien des économies pourraient être réalisées si chacun respectait les règles et le bien commun de notre commune qui se classe pour la deuxième année consécutive en 1^{ère} position sur les 112 communes du département entre 500 et 2000 habitants. Il s'agit là du label national 2025 « **Villes et villages où il fait bon vivre** ».

La période estivale synonyme de coupure est par tradition un temps de repos, de changement de rythme. Une pause pour souffler, se ressourcer, voir ou faire différemment les choses, même pour ceux qui sont au travail ou restent à la maison. Dans notre pays sous pression, où les crises politiques, économiques, sociales, sanitaires se succèdent, cette parenthèse estivale est plus que jamais impérative. La fatigue exprimée par la majeure partie des Français est forte. L'absence et le manque de lien social épuisent sans que nous en ayons conscience. La bonne nouvelle c'est qu'on peut se soigner pendant les vacances. En coupant son téléphone, en oubliant les réseaux sociaux, en discutant avec ses enfants, sa famille, ses voisins. Prendre le temps de retrouver les autres est dépaysant et extrêmement reposant. Faites le test, cet été prenez réellement le temps de vous reposer !

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, fait de rencontres, de moments de joie partagés et, bien sûr, de cette chaleur humaine qui fait la richesse de notre commune où il fait bon vivre.

Christine DUBOIS,
Maire de LOUVIGNE

★ETAT CIVIL

NAISSANCES

ROBIEUX Eden	04/01/2025
DAVENEL Elyo	15/01/2025
POTTIER Maël	24/02/2025
PILARD Nino	23/03/2025
GUERINEL Camila	06/04/2025
GRENEAU PESCHE Candice	24/04/2025
GANDIN Julia	16/05/2025
GOLFIERI Jennah	27/05/2025

PACS

MARÇAIS Florian et NIEPCERON Estelle	13/03/2025
LECLERC Mathis et CHAUVEAU Julie	09/05/2025
MORICE Alain et GUET Isabelle	14/05/2025

MARIAGES

MONNIER Romain et LAUNAY Élise
24/05/2025



DECES

DENIS Albert	08/02/2025
LANDELLE Claude	23/02/2025
LEROYER Gérard	07/03/2025
HAMEL Hubert	01/05/2025
GASNIER Patrick	02/05/2025



Le secrétariat de mairie sera fermé la semaine 33, c'est-à-dire du lundi 11 août au dimanche 17 août 2025.

INFORMATION— Pacte civil de solidarité (PACS)

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Les personnes qui entendent conclure un PACS doivent fournir à l'officier de l'état civil une convention passée entres elles. Cette convention doit être accompagnée d'une déclaration conjointe de conclusion de PACS. Depuis le 1er novembre 2017, la démarche d'enregistrement peut s'effectuer en mairie ou chez un notaire. Le couple doit choisir le régime du pacs : soit la séparation des patrimoines, soit le régime de l'indivision.

Attention, ce choix aura un impact sur les biens acquis durant le PACS.

Si les partenaires ne précisent rien dans leur convention, ils sont soumis à la séparation de biens : chacun des partenaires sera propriétaire des biens ou de la portion de bien qu'il acquiert durant le PACS.

Les partenaires peuvent préférer le régime de l'indivision, dans ce régime, les biens achetés après le pacs, ensemble ou séparément, sont réputés appartenir pour moitié à chacun des partenaires sans recours de l'un contre l'autre en raison d'une contribution inégale ou inexistante, sauf à déclarer que les fonds investis proviennent de la période avant le pacs, ou d'une donation ou d'une succession.



DUPONT François et BOUZIDI Lydia 21/06/2025

★ AMENAGEMENT & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Plateau de sécurité

La première phase de travaux a débuté fin avril.

Celle-ci consiste :

- à l'implantation d'un transformateur ;
- au déploiement des réseaux sous-terrain en amont de la modification du réseau aérien;

Comme nous pouvons le constater sur la photo nous ne sommes pas sur un banc de sable !!!

La mise sous tension s'est faite fin juin ce qui a engendré une coupure momentanée de l'électricité qui a été compensée par un groupe électrogène.

Dans la continuité, la dépose des supports (Enedis, France télécom...) est en cours d'être effectuée.

Début juillet, la phase d'intervention sur la voirie a débuté.

C'est l'entreprise Eurovia qui a été retenue pour le marché.

Dans la majorité du temps, la circulation est alternée. Toutefois lors de l'application du revêtement final la circulation sera complètement interdite. Cette interruption ne devrait pas excéder 2 jours.

Par avance nous vous remercions de votre compréhension.

Un panneau d'information lumineux sera installé sur le carrefour, ainsi qu'une caméra de vidéoprotection.

Cette dernière filmiera l'entrée et la sortie du plateau pour pouvoir répondre à la demande des forces de l'ordre lors d'incivilité sur la commune. Comme toute installation de ce type sur le domaine public, elle sera réalisée sous condition de validation de la préfecture.

Nous espérons une fin de travaux pour fin août dernier délai. Ce début d'aménagement en zone 30 contribuera à une traversée plus sereine de notre agglomération.

Les travaux de réfection de la chaussée sur la Résidence l'Angelière ont enfin pu être réalisés dans des conditions plus favorables que 2024.



L'état général des voiries s'est fortement dégradé, une résultante de la forte pluviométrie de l'année passée, plus particulièrement pour la « route de l'Étang ».

Cette dernière devra faire l'objet d'une reprise dans sa globalité.

Dans le but de maintenir, à minima, une chaussée carrossable, une intervention ponctuelle sera réalisée cette année Route de l'Étang ainsi que dans certains endroits présentant des débuts de dégradations localisées.

★ VIE SCOLAIRE & JEUNESSE - ECOLE LE GRAND PRÉ

Une année scolaire 2024-2025 sous le signe de la nature

L'année scolaire qui s'achève a été riche et stimulante pour les élèves de notre école, placée sous la thématique commune de la nature, de la biodiversité et de la protection de l'environnement. Ce fil conducteur a nourri une grande variété de projets pédagogiques et culturels, permettant aux enfants de développer leur curiosité, leur créativité et leur sens des responsabilités.

Parmi les projets phares, les élèves ont conçu et illustré quatre panneaux pédagogiques désormais installés dans le village. Ces panneaux, consacrés aux arbres, aux oiseaux, aux insectes et aux bons gestes pour l'environnement,

Sortie au théâtre de Laval



Journée à Echologia



ont été réalisés avec l'appui de Laval Agglomération, qui est intervenue sur le thème des déchets, et de Mayenne Nature Environnement, qui a animé plusieurs séances en classe autour de la faune locale.

La musique s'est également invitée dans les apprentissages grâce à un projet mené avec Pauline Dezon de septembre à décembre.

Inspirés par des chants sur la nature, les élèves ont préparé un spectacle présenté lors de la fête de l'école du 21 juin, moment très apprécié des familles.

En parallèle, les classes ont participé au projet départemental d'arts visuels « Du fil à la toile », avec une exposition au festival des 3 éléphants.

Les élèves ont eu la chance de vivre de nombreuses sorties pédagogiques. Les maternelles

ont visité le musée des sciences ZOOM et le jardin de la Perrine en début d'année, puis ont découvert le cinéma à travers une projection de trois courts-métrages spécialement adaptés à leur âge. Ils se sont enfin rendus au jardin des Renaudies à Colombiers-du-Plessis au printemps pour participer à un atelier sur les petites bêtes et à un rallye jardins.

Les CE2-CM1 et CM1-CM2 ont visité le château d'Hauterives à Argentré, où ils ont été initiés aux métiers de l'artisanat, puis ont découvert la bibliothèque municipale.

Au printemps, ces mêmes classes ont vu le film *Brendan et le secret de Kells*, un long-métrage d'animation en lien avec le patrimoine culturel. La classe de CP-CE1 a, quant à elle, assisté à la projection du film *À vol d'oiseaux*. Tous les élèves de l'élémentaire ont également participé à une sortie à Echologia, à Louverné, mêlant stands thématiques sur la nature et découverte du sentier pédagogique.

L'année a aussi été marquée par une dynamique sportive forte. Les GS, CP et CE1 ont suivi une séquence de natation à l'Aquabulle en début d'année, tandis que les

CE2, CM1 et CM2 ont poursuivi l'apprentissage à la piscine de Saint-Nicolas au printemps. Comme chaque année, le club de tennis d'Argentré est intervenu une journée entière à l'école pour toutes les classes. Des séances de football ont été organisées en septembre pour les élèves du CP au CM2 grâce au club de Louvigné-Soulgé, et les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont pu s'initier au handball avec le club de Bonchamp en fin d'année, après avoir été supporter les finales nationales lycéennes de hand féminin dans cette même ville. Les CM2 ont également bénéficié d'une intervention d'un professeur d'allemand en classe et d'un atelier de sécurité routière à vélo sur la piste cyclable de l'Espace Mayenne. Tout au long de l'année, les élèves ont été encadrés par une équipe enseignante investie et ont bénéficié du soutien de nombreux partenaires extérieurs. L'Association des Parents d'Élèves a, comme

chaque année, joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre et la réussite de plusieurs projets, grâce à son engagement constant aux côtés de l'équipe pédagogique.

Cette année 2024-2025 a offert aux élèves une scolarité vivante, enrichissante et ouverte sur le monde. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de ces mois une belle aventure éducative !



<https://ecoleprimairelegrandpre-louvigne.e-primo.fr>



Jardin des Renaudies



Spectacle offert par l'APE



Finales nationales de hand à Bonchamp

★ BATIMENTS & CADRE DE VIE

La AULA

Notre salle des loisirs a désormais un nom : « **La AULA** ».

Elle est maintenant facilement accessible grâce à la nouvelle signalétique installée dans la commune. Une enseigne sera bientôt installée à l'entrée de la salle.



Démoussage groupe scolaire

La société SARL BAT'DEMOUSAGE, de Bonchamp-lès-Laval (53) est intervenue le 07 avril dernier pour un traitement anti-mousse de l'ensemble des façades et de la toiture du groupe scolaire « Le Grand Pré ».

Le coût s'élevant à un montant total de 4.788 € TTC.

Dans le cadre du programme d'entretien annuel, d'autres bâtiments seront traités l'an prochain et notamment la salle « La Aula ».

Maison des associations

Dans la continuité des petits travaux entrepris lors des différentes matinées citoyennes, les agents communaux ont terminé la réfection du couloir de l'étage par la pose d'une patente au mur qui a été peinte par la suite et par la pose d'un nouveau sol en vinyle.

Chantier d'avenir

Un chantier d'insertion tremplin a démarré sur la Commune le jeudi 17 octobre 2024 pour la rénovation de la façade du local de stockage situé 4 Place St Martin.

Douze salariés en contrat de transition et l'encadrant ont travaillé sur ce chantier. Les travaux sont aujourd'hui terminés.

Merci à eux !

Le résultat est remarquable.



Parc solaire Argentré - Louvigné

Sur une surface totale de 15 hectares, répartis sur Argentré et Louvigné terrain qui était en délaissés SNCF la production sera de 14,8MW.

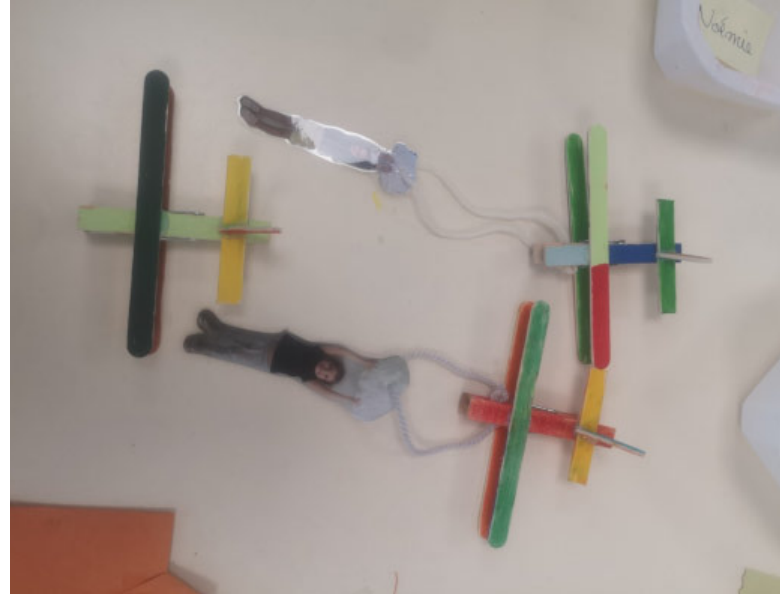
Cela permettra d'alimenter en électricité un équivalent de 7.192 personnes, tout en évitant 7.819 tonnes de CO².

Ce parc comporte 560.000 panneaux livrés par 63 containers et 2 postes de raccordements. Le terrassement s'est effectué de septembre à octobre 2024, il y a eu ensuite la réalisation des fondations de novembre 2024 à février 2025. Le chantier s'est poursuivi par la pose des structures et panneaux de décembre 2024 à mars 2025. Pour finir le raccordement électrique est prévu d'avril à août 2025, pour une mise en service en novembre 2025.

★ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Pour fêter les parents, des petits bricolages ont été réalisés par les enfants à l'accueil périscolaire !

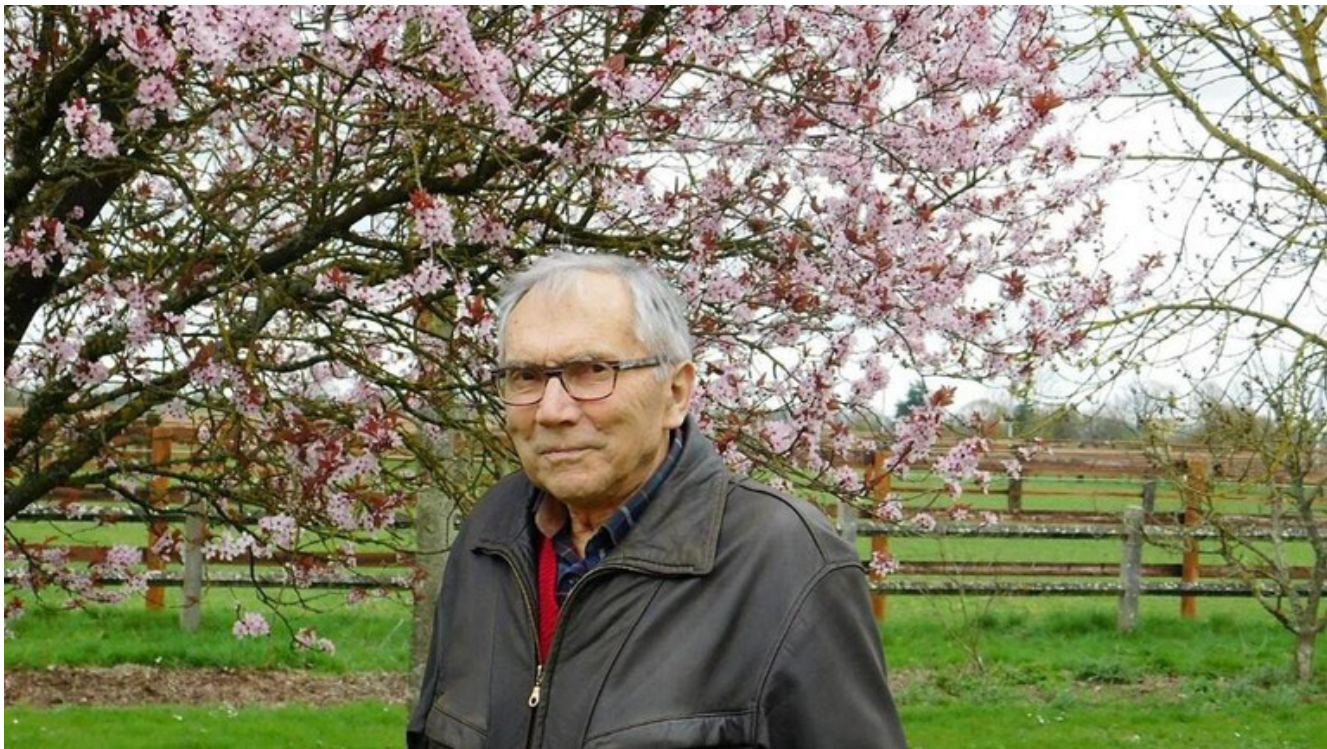
Des jolies fleurs pour maman et un petit avion (maternelle) ou un porte clef en perle à repasser (primaire) pour papa ainsi qu'une jolie carte avec un nœud papillon en pâtes alimentaires !



Pendant certaines pauses méridiennes, lorsque la chaleur était un peu trop présente, des jeux plus calmes à l'ombre du préau de l'accueil périscolaire et de l'arbre de l'école, ont été proposés aux enfants, tel que des jeux de sociétés géants, des constructions en

bois ou en briques colorées, du coloriage sur les tables de pique-nique et un peu de badminton pour les plus sportifs qui n'ont jamais chaud. Des moments agréables et calmes avant de manger.





Hommage à Claude LANDELLE

Claude LANDELLE nous a quittés le 23 février, emporté par la maladie contre laquelle il a combattu avec un courage et une volonté qui forcent le respect. Sa vie d’élus a été bien remplie, il a consacré 34 années au « sacerdoce communal », dont 18 années en tant que conseiller municipal puis adjoint et 16 années en tant que Maire.

Très ouvert aux nouvelles orientations européennes de l’époque, il a cofondé, en 1992, le Comité de Jumelage avec Michel DESCOTTES, Maire d’ARGENTRÉ, et ses homologues allemands, Monsieur LEHNER et Monsieur MERCK. Nous avons eu une pensée émue pour Claude lors de notre échange officiel à BABENHAUSEN du 29 mai au 1^{er} juin dernier.

Son engagement ne s’est pas arrêté à sa mission d’élus sur la commune, il a été de nombreuses années le Président de la Caisse de Crédit Agricole de Bonchamp, il faisait également partie de l’association des Chasseurs Alpains. Sa simplicité et ses propos réfléchis ont touché chaque personne qui l’ont côtoyé ; sa ténacité, également, est à souligner. Très attaché à Louvigné, il nous laisse un livre co-écrit en association avec des Louvignéens de souche où on peut y retrouver tout son amour pour sa commune.

Louvigné perd un Maire Honoraire sur qui nous pouvions toujours compter lors de toutes les cérémonies importantes de la commune. Avec Jean-Bernard LE GALLIOT, Maire Honoraire également, nous allons continuer notre chemin en duo, mais le trio que nous formions avec Claude va nous manquer.

Christine DUBOIS

★ ASSISTANTES MATERNELLES de la commune

Nom	Prénom	Adresse	Telephone	Agrément
BIGNON	Isabelle	5 IMPASSE DE LA BOURDIGALE	02 43 02 57 23	4
COROSINE	Alyssia	5 RES LOGIS DU PRE DE LA FONTAINE	06 67 05 32 03	4
COUSTURE	Marie-Thérèse	11 GRANDE RUE	06 28 67 77 74	4
DUVACHER	Pascale	1 GRANDE RUE	02 43 01 66 47	4
GUILBAULT	Maud	7 IMPASSE DES PRIMEVERES	02 43 58 85 97	4
LEGRAND	Mélanie	7 IMPASSE DES PRIMEVERES	02 43 58 85 97	4
LETORT	Maryline	7 IMPASSE DES PRIMEVERES	02 43 58 85 97	4
MORIN	Alexandra	16 RUE DE BABENHAUSEN	02 53 22 82 33	4

★ INAUGURATION SKATEPARK

Ici, dans notre modeste commune, on n'inaugure pas tous les jours un nouvel équipement !

Le 4 juillet dernier, en présence de Ronan LEAUSTIC, secrétaire général de la Préfecture et sous-préfet de Laval, nous avons eu le plaisir d'inaugurer le skate-park. Ce projet ouvert depuis fin 2020 a fini par voir le jour en décembre 2024. Ce délai peut paraître long mais nous souhaitons être certains du plan de financement. Chaque investissement est mûrement réfléchi et le financement doit être bouclé avant de donner le premier coup de pioche. Après bien des aléas qui dureront presque 3 ans avec notre demande de subvention près de l'ANS (Agence Nationale du Sport) les travaux ont pu commencer. La plateforme est réalisée en septembre 2024 par l'entreprise EUROVIA et les modules sont installés par l'entreprise KASO en janvier 2025. Il nous aura fallu 4 ans pour finaliser l'implantation de notre skate-park.

Le coût total de ce projet est de 71.670 € HT avec une participation financière :

- de l'état au titre de la DETR à hauteur de 17.691 €
 - de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 10.000 €
 - du Conseil départemental avec le plan « Héritage Mayenne 2024 » pour 13.951 €.
- Le reste à charge de la commune est de 30.028 € (soit 42 %).

Morgane LE MERRER (ex-adjointe à la Vie Scolaire et Jeunesse) à l'origine du projet et expatriée à Montréal depuis 2022 nous a fait la surprise de venir couper le ruban. Maxence FERREYRA et deux de ses amis nous ont régalié avec une démonstration de glisse digne de grands athlètes.

Merci à eux bravo !



Démonstration de glisse



Maxence FERREYRA



Discours à l'ombre



Tous les membres du CCAS vous souhaitent un bel été avant notre rencontre du 25 octobre.

C'est le moment de vous inscrire pour le repas du CCAS

Le repas est fixé au Samedi 25 octobre 2025 à la salle « La Aula » à 12h15. Ce repas est ouvert à toute personne de la commune âgée de 70 ans et plus et à son conjoint. Cette année, le thème retenu étant « L'esprit guinguette », nous serions ravis que vous veniez en tenue rappelant cet esprit, un espace photos sera organisé pour immortaliser ce moment festif.

Pour être en conformité avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), nous ne pouvons pas utiliser de listes pour envoyer des invitations, c'est pourquoi vous ne recevrez pas d'invitation personnelle.

Inscription à l'accueil de la mairie avant le 2 octobre 2025, la participation de 10 € par personne sera à régler à l'inscription.



★ TARIFS DE LOCATION SALLE DE « LA AULA » AU 01/01/2025

TYPE LOCATION	TYPE LOCATAIRE	SANS CUISINE				AVEC CUISINE			
		PETITE SALLE		PETITE + GDE SALLE		PETITE SALLE		PETITE + GDE SALLE	
		été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver
1/2 JOURNÉE	COMMUNE	39 €	44 €	82 €	91 €	84 €	89 €	130 €	138 €
	HORS COMMUNE	114 €	127 €	228 €	261 €	179 €	193 €	292 €	329 €
JOURNÉE	COMMUNE	70 €	78 €	159 €	181 €	165 €	176 €	257 €	277 €
	HORS COMMUNE	219 €	248 €	453 €	516 €	346 €	384 €	583€	651 €
WEEK-END	COMMUNE							478 €	530 €
	HORS COMMUNE							728 €	867 €
ST SYLVESTRE PRIVÉE	COMMUNE								683 €
	ASSOCIATIONS (communales)								546 €
	HORS COMMUNE								1287 €

Informations :

- Week-end : de 14h00 le vendredi à 20h00 le dimanche
ou de 9h00 le vendredi à 20h00 le dimanche, moyennant le paiement d'une somme de 34 € supplémentaires
ou de 14h00 le vendredi à 12h00 le lundi, moyennant le paiement d'une somme de 56 € supplémentaires
ou de 9h00 le vendredi à 12h00 le lundi, moyennant le paiement d'une somme de 89€ supplémentaires

➤ journée : de 8h00 à 5h00 le lendemain

➤ 1/2 journée : de 8h00 à 13h00 ou de 13h30 à 18h30

➤ Forfait Ménage : 150 € (Uniquement dans le cadre d'un forfait week-end)

➤ Location été : du 1er mai au 15 octobre

➤ Location hiver : du 16 octobre au 30 avril
- Petite salle :
• 10 tables 120 x 80
• 40 chaises

➤ Grande salle :
• 39 tables 120 x 80
• 167 chaises

★ Les nouveaux arrivants à l'honneur

Rencontre avec les nouveaux arrivants vendredi 23 mai



Dix-sept nouvelles familles sont arrivées sur notre commune entre mai 2024 et mai 2025.

Après la présentation des membres du Conseil Municipal, du Conseil Municipal de Jeunes et du personnel communal, les présidentes et présidents d'associations ont fait la promotion de leur association.

Ensuite chaque nouvelle famille s'est présentée en donnant des indications sur leur lieu d'habitation, leur profession, leur choix d'habiter Louvigné. Six familles étaient présentes, deux excusées pour indisponibilité.

Cette première rencontre dans la salle « La Aula » a permis de créer des liens qui ne demandent qu'à s'étoffer au fil du temps.



La commune de Louvigné leur a été présentée, une commune « **Belle par nature, ouverte et solidaire** ».

Louvigné belle par nature, parce que notre commune offre une quinzaine de kms de sentiers de randonnées. Louvigné est un village qui a gardé son âme, c'est l'une des raisons pour laquelle il y fait bon vivre.

Louvigné Ouverte et Solidaire car heureuse d'accueillir de nouveaux arrivants. Il est important d'accueillir et d'accompagner.

L'école Le Grand Pré accueille 110 élèves, l'accueil périscolaire Les P'tits Louvetaux et le restaurant scolaire offrent le service d'accueil de la petite enfance, sans compter les associations qui proposent des activités sportives et culturelles.

Encore bienvenue à Louvigné !

Eglise Saint Martin

L'église est souvent érigée au centre du bourg. Le clocher est un point de repère dans notre paysage et le son de la cloche rythme la vie des villageois. La cloche sonne pour la messe, un mariage, un baptême ou un décès. L'église c'est le cœur, l'âme de nos villages.

C'est un lieu qui nous rappelle des souvenirs, de la naissance jusqu'à la fin de notre vie.

Un grand remerciement à l'équipe de bénévoles qui donne de son temps pour rendre l'église Saint Martin plus accueillante par le fleurissement, par le nettoyage. Ils travaillent souvent dans l'ombre, n'oublions pas de les remercier.



★ FINANCES DE LA COMMUNE

■ Bilan des services municipaux en 2024

Le reste à charge de la commune s’élève à **191 770 €** sur les services municipaux en 2024, en augmentation de 9 951 € par rapport à 2023

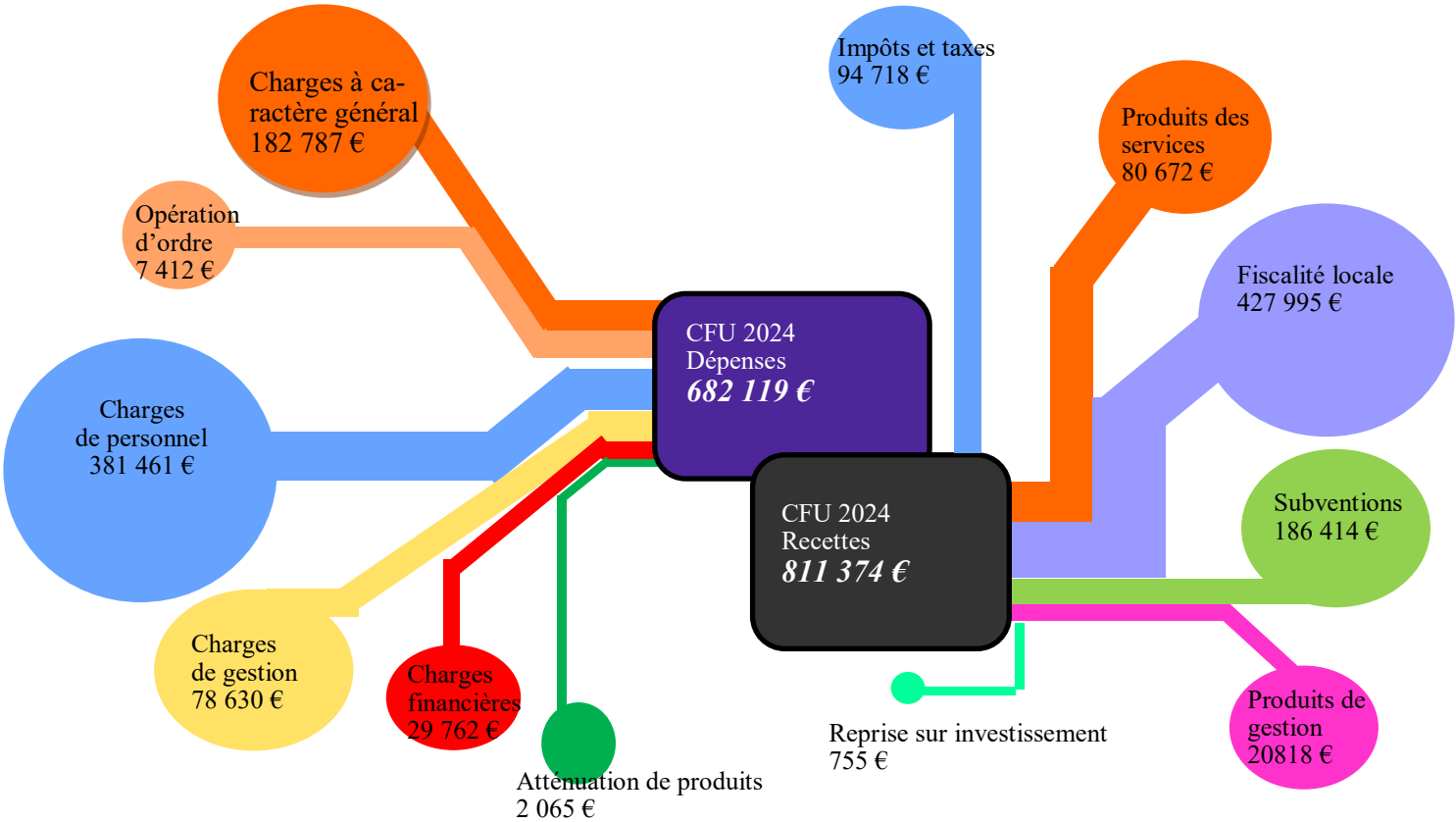
■ Le résultat du CFU 2024
(Compte Financier Unique) fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de **715 229 €**,
Un déficit d’investissement de 118 640 €,
soit **123 055 €** (en tenant compte des restes à réaliser).

Il en résulte un résultat de clôture de **592 174 €**.

Avec 114 €/habitant, l’épargne brute (136 667 €), appelée également capacité d’autofinancement brute reste plus faible que la moyenne départementale des communes de notre strate de population.
L’encours de la dette continue sa décroissance, au 31/12/2024 il était de 535 000 €. Rapporté au nombre d’habitants, l’endettement s’élève à 445 €/habitant.

	Déficit 2024 enregistré
Accueil périscolaire	9 862 €
Restaurant scolaire	36 382 €
Groupe scolaire	108 212 €
Salle « La Aula »	10 587 €
Centre de Loisirs	26 727 €



★ FINANCES DE LA COMMUNE

Budget Primitif 2025

Au cours de ce mandat les crises se sont succédées sans jamais un moment de répit.

Crise sanitaire avec l'épisode Covid en 2020-2021 qui a engendré la mise en place de process adaptés à la situation avec des coûts supplémentaires.

Crise internationale avec la guerre en Ukraine qui a occasionné une crise énergétique et une flambée des coûts des matériaux.

Crise politique suite aux élections législatives de 2024, ce qui n'est pas pour rassurer bien au contraire.

La préparation du budget est un exercice de plus en plus périlleux avec de moins en moins de visibilité sur les ressources communales. Le budget 2025 se veut à la fois prudent compte-tenu du contexte, mais aussi ambitieux afin de poursuivre les travaux engagés. Il s'équilibre à **1.375.440 €** en section de fonctionnement et à **747.116 €** en section d'investissement.

Pour 2025, les investissements sont principalement constitués par l'aménagement d'un plateau de sécurité en entrée de bourg (136.000 €), l'acquisition d'un panneau d'affichage lumineux (25.000 €), la réflexion sur les préfabriqués du groupe scolaire : désamiantage, démolition et reconstruction (233.000€), l'éclairage public (18.000€), l'ajout de caméras de vidéoprotection (13.000 €).

À la suite de la réforme de la taxe d'habitation, la commune ne perçoit plus de taxe d'habitation depuis 2021 hormis celle des résidences secondaires. Désormais, elle ne perçoit que le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties (en incluant le taux du département) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

LE BUDGET COMMUNAL, c'est quoi ?

Il est composé de 2 sections qui doivent s'équilibrer en dépenses et en recettes.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES = RECETTES

INVESTISSEMENT

DEPENSES = RECETTES

Les taux d'imposition 2025 restent inchangés :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 47,19 %

- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45,56 %

A noter cependant que la base d'imposition de la taxe foncière a été revalorisée par l'Etat de 1,70 %. Ce relèvement signifie que le montant payé par les contribuables a augmenté à minima de 1,70 % en 2025 même si la commune a décidé de ne pas augmenter ses taux de taxes foncières.

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

FONCTIONNEMENT

- Fiscalité
- Dotation de l'État
- Co-financeur (CAF)
- Produits des services

INVESTISSEMENT

- Auto-financement
- Emprunts
- Co-financeurs (Etat, Région, Conseil Départemental)

COMMENT LES DÉPENSES SONT-ELLES RÉPARTIES ?

FONCTIONNEMENT

1.375.440 €

INVESTISSEMENT

747.116 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Principales dépenses

275 600 €



Charges à caractères générales

(électricité, eau, carburants, fournitures...)

475 604 €



Charges de personnel

89 000 €



Autres charges de gestion courante

Qu'est ce qui augmente ?

- . les cotisations d'assurance
- . la fourniture de repas au restaurant scolaire
- . les charges de personnel : Assurances du personnel et majoration du taux de cotisation patronales sur les retraites de + 3%

Principales recettes

519 017 €



Impôts et taxes

(Taxes foncières et taxe d'habitation sur résidences secondaires, DMTO et solidarité communautaire)

178 686 €



Dotations, subventions et participations

84 962 €



Autres recettes (produits des services et produits de gestion)

★ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Rencontre Stallions

Dans le thème du Sport, les jeunes avaient prévu l'organisation d'un après-midi sportif. Ils ont choisi de faire découvrir aux louvignéennes et louvignéens un nouveau sport : **le Flag-Football**. Douze jeunes ont participé à cette découverte dont 8 jeunes du CMJ, le samedi 12 avril 2025 de 14h à 17h sur le terrain de

foot. La découverte de ce nouveau sport a rassemblé les jeunes dans la bonne humeur.

Katia et Baptiste de l'association « Les Stallions » ont organisé différents ateliers pour expliquer les différentes règles de jeux du flag. Les jeunes ont été très réceptifs et attentifs aux différentes consignes, ce qui a permis d'organiser un match en milieu d'après-midi.

Les membres du club sont passionnés et très communicatifs sur cette discipline sportive et ludique.

Table de ping-pong

A la demande des jeunes, une table de ping-pong a été installée à proximité de city-stade.

N'hésitez pas à l'utiliser, venez avec vos raquettes et balles !



★ LES FÊTES DE QUARTIER

Résidence « La Porte »



Dimanche 29 juin, les résidents de la résidence la porte se sont retrouvés pour leur désormais traditionnel pique-nique annuel. Les parties de palet, belote et pétanque ont été âprement disputées. Merci à tous pour cette belle journée

et à Marie-Lou Legay pour la coordination. La journée s'est terminée en chanson et en musique, et c'est avec émotion que nous avons écouté nos doyens Roland et Odile nous chanter "Étoile des neiges", histoire de nous rafraîchir un peu !

« Les Capucines 5 »



Agréable moment passé dans la bonne humeur et la convivialité au jardin des capucines 5.

Merci à tous ceux qui ont pu être présent et qui ont contribué au succès de cette soirée et espérons être encore plus nombreux l'année prochaine.



Présentation de Smida Travaux

Je m'appelle Aymen et j'ai récemment créé Smida Travaux, une micro-entreprise implantée sur notre commune.

Je propose une large gamme de prestations dans le domaine de la rénovation et de l'aménagement intérieur et extérieur : pose de placo et travaux de plâtrerie, gaines de désenfumage, isolation intérieure, petits travaux de peinture, rénovation de salles de bain, cuisines ou autres pièces, pose de parquet, installation de clôtures, création de terrasses en bois ou en composite, ainsi que petits travaux de carrelage et faïence.

Sérieux, réactif et à l'écoute, je m'engage à fournir un travail soigné, adapté à vos besoins et à votre budget.

Retrouvez mes réalisations sur Facebook et Instagram :

Smida Travaux

Contact : smida.travaux@outlook.com – 07 66 30 98 05



Nature Pâture 53

Je suis ravie de vous présenter ma structure. Nature Pâture 53 est spécialisée dans l'entretien des espaces verts par éco-pâturage.

J'interviens à 30 km maximum de Louvigné, principalement dans le sud-est du département.

Je travaille avec des moutons des Landes de Bretagne, des moutons de Ouessant et des chèvres des fossés. En fonction de la végétation présente sur le site à entretenir, je sélectionne l'espèce et la race d'animaux les plus appropriées.

Chaque type d'animal a des préférences alimentaires différentes, et il est essentiel de choisir ceux qui contribueront le mieux à l'entretien de la végétation. La quantité d'animaux que j'introduis sur la parcelle est déterminée en fonction de sa surface. Cependant, cette quantité peut varier en fonction de la pousse de la végétation et des saisons. Je m'assure d'adapter le nombre d'animaux pour garantir un pâturage optimal, évitant ainsi le surpâturage tout en assurant l'entre-

tien de vos espaces. Je prends en charge l'ensemble de la gestion des animaux. Cela inclut l'abreuvement et les soins éventuels nécessaires pour assurer leur bien-être. Mon objectif est de m'assurer que les animaux soient en bonne santé et qu'ils contribuent efficacement à l'entretien du terrain.

Pour garantir une communication fluide, un panneau d'information avec mon numéro de téléphone est installé sur chaque parcelle et permet de me contacter rapidement en cas d'urgence, 7j/7.

Je propose mes services pour les collectivités, les entreprises, les centres d'accueil, les particuliers..., je suis en mesure d'entretenir tous types de parcelles : bassins d'orage, friches, sous-bois, surfaces enherbées, zones humides, terrains escarpés, parcs photovoltaïques...

L'éco-pâturage favorise la biodiversité, optimise le bilan carbone, apporte du lien social, diminue les nuisances sonores, améliore la qualité des sols et permet des économies.

Je gère tout le processus d'éco-pâturage de manière proactive et adaptable, en veillant à ce que chaque parcelle soit entretenue de manière optimale tout en respectant le bien-être des animaux.

N'hésitez pas à me contacter pour en savoir plus sur mes services.

Céline Le Play 53210 LOUVIGNÉ

07 61 21 13 41





Horserail France – CCN

Distributeur exclusif des clôtures Horserrail® - bandes plastiques et fil enrobé - notre unique métier est la clôture.

Notre ambition est d'offrir la clôture la plus sécurisante et qualitative pour le cheval, son détenteur et son cavalier.

Notre système exclusif composé des bandes Horserail®, poteaux PVC, jambes de force et barrières en acier galva surclasse toutes les offres disponibles sur le marché et garantit une clôture sécurisante et 100% durable!

Pour les amateurs de clôtures plus classiques, nous proposons des poteaux et lisses en bois traité ainsi que des barrières anglaises ou à crosse.

Optez pour une petite structure louvignéenne familiale, spécialisée sur son métier, vous apportant conseil et suivi. En ces temps où chacun cherche à optimiser ses investissements, il est plus que jamais indispensable de faire le bon choix dès le départ car bien souvent, un produit moins cher à l'achat coûtera au final plus cher à réparer ou à remplacer. Pire encore, la sécurité des chevaux peut être mise à mal !

Horserail France – CCN

ZA de la Chauvinière – Louvigné

02 43 68 85 71 / 06 20 74 45 86

Marie Dubois, Naturopathe
Masseuse Conseillère en huiles
essentielles dōTERRA, je vous
accueille au cabinet afin de
retrouver vitalité et détente.

Accompagnatrice dans l'âme, je prends le temps d'écouter chaque personne ainsi aller à la cause de la demande, problématique.

Je suis également conseillère bien être dans les huiles essentielles

depuis 10 ans notamment pour le laboratoire d'huiles essentielles dōTERRA. Je serais ravie de vous faire découvrir nos huiles en réalisant un atelier en groupe de 4 à 8 personnes à votre domicile, à mon cabinet également. Je vous propose un bilan bien être, aromathérapie gratuite.

Au plaisir de vous retrouver au cabinet !
Marie Dubois



06 45 34 36 90 lebienetreauquotidien53@gmail.com



Conseil SST à Votre Partenaire pour la Sécurité et la Conformité en Entreprise

Depuis août 2023, la société **Conseil SST**, implantée à Louvigné (53210), accompagne les entreprises de la Mayenne et de la Sarthe dans la mise en conformité de leurs obligations légales en matière de santé, sécurité au travail et protection des données personnelles.

Une Nouvelle Orientation, Un Engagement

Fort Après avoir créé et passé 16 ans à la tête d'**AiR B Prestations** entreprise spécialisée dans l'événementiel, la location de jeux gon-

flables et matériel de réception, **Rémi Buard** a choisi de céder et de recentrer son activité autour d'un domaine moins connu et cependant indispensable aujourd'hui : **la prévention des risques professionnels.**

Avec la création de **Conseil SST en août 2023**, il met son expertise au service des entreprises, collectivités et associations, pour les aider à répondre aux exigences réglementaires et à garantir un environnement de travail sûr et conforme. En effet depuis 2017, la loi sur le travail oblige l'employeur à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la protection de la santé physique et mentale des collaborateurs et ce, avec obligation de résultat ! (Loi L.4121-1 du code du travail). La société sous l'enseigne **Conseil-SST.fr**,

regroupe une équipe de professionnels et juristes dédiés à accompagner les entreprises dans leurs démarches de conformité et propose ainsi une gamme complète de services adaptés aux besoins spécifiques de chaque entreprise : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), Compte Pénibilité (C2P / ex-C3P), Risques Psychosociaux (RPS), Livret d'Accueil Sécurité, Conformité RGPD, Plan d'Action COVID-19 / Pandémie, Protocoles de Chargement et Déchargement.

**Conseil SST à 330 Rue de la Noë,
ZA de la Chauvinière, 53210 Lou-
vigné.** Pour toute demande
d'information ou prise de rendez-
vous, vous pouvez nous contacter :

Téléphone : 06 76 88 00 42

Email : direction@conseil-sst.fr

Site Web : www.conseil-sst.fr

IMPORTANCE DU RECENSEMENT DÈS L'ÂGE DE 16 ANS

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer obligatoirement **dans les 3 mois** qui suivent le 16^{ème} anniversaire. La mairie remet alors une attestation de recensement. Le jeune recensé reçoit sa convocation à la journée défense et citoyenneté environ 1 an après la date du recensement en mairie. Si la démarche de recensement est possible jusqu'à 25 ans, un recensement tardif implique une JDC (Journée Défense et Citoyenne) tardive et des difficultés administratives pour les jeunes.

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie du lieu de domicile.

Pour accomplir la démarche, le jeune doit se munir de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité, d'un justificatif de domicile ainsi que du livret de famille.

Il recevra un ordre de convocation lui apportant toutes les précisions nécessaires au plus tard dix jours avant la date JDC fixée, soit par courrier postal soit dans son espace personnel du site <https://www.majdc.fr>.

★ ARGENT DE POCHE



Cette année encore le dispositif ARGENT DE POCHE bien connu des Louvignéens a permis à 4 d'entre eux de participer au chantier organisé pendant la première semaine des vacances de printemps.

Trois filles et un garçon ont prêter main forte pour le nettoyage du 1^{er} étage de la maison des associations après la pose d'un nouveau sol dans le couloir. La peinture voirie a également été refaite car elle s'efface rapidement. En fin de semaine, ils ont participé à préparer le cimetière juste avant la fête des rameaux.

Merci aux jeunes pour leur investissement citoyen !

À qui incombe l'entretien du trottoir devant chez soi et le pourtour de sa propriété ?

Devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe. Il s'agit du propriétaire occupant, du locataire, de l'occupant à titre gratuit ou de l'usufruitier selon les cas. L'entretien peut tout à fait être délégué à une entreprise spécialisée si vous êtes dans l'impossibilité d'accomplir ces tâches vous-même.

Quelles obligations en matière d'entretien ?

Il s'agit généralement des missions suivantes :

- **le nettoyage**, notamment après des pluies si de la boue ou des saletés se sont amassées.
- **le désherbage** : des petits plants ayant tendance à pousser en bas des façades ou entre les interstices du trottoir. **le balayage et le ramassage des feuilles**, des brindilles et des saletés.
- **le déneigement**, seule la voirie étant déneigée par les agents communaux
- **le retrait du verglas** qui peut passer par des actions de prévention comme le salage ou le sablage

Balayage des caniveaux par la société LPS

Afin que le balayage des caniveaux soit optimum, ayez le réflexe de ne pas vous stationner sur l'espace public (rues, places et placettes) dès la veille du passage de la balayeuse.

Notez les prochains passages en 2025 :

- 7 août
- 6 novembre

